

Ablon-sur-Seine
 Alfortville
 Arcueil
 Athis-Mons
 Boissy-Saint-Léger
 Bonneuil-sur-Marne
Bry-sur-Marne
 Cachan
Champigny-sur-Marne
Charenton-le-Pont
Chennevières-sur-Marne
 Chevilly-Larue
 Choisy-le-Roi
Créteil
Fontenay-sous-Bois
 Fresnes
 Gentilly
 L'Haÿ-les-Roses
 Ivry-sur-Seine
Joinville-le-Pont
 Juvisy-sur-Orge
 Le Kremlin-Bicêtre
 Limeil-Brévannes
Maisons-Alfort
 Mandres-les-Roses
 Marolles-en-Brie
 Morangis
Nogent-sur-Marne
 Noisieu
 Orly
Ormesson-sur-Marne
 Paray-vieille-poste
 Périgny-sur-Yerres
Le Perreux-sur-Marne
 Le Plessis-Trévise
 La Queue-en-Brie
 Rungis
Saint-Mandé
Saint-Maur-des-Fossés
Saint-Maurice
 Santeny
Sucy-en-Brie
 Savigny-sur-Orge
 Thiais
 Valenton
 Villecresnes
 Villejuif
 Viry-Châtillon
 Villeneuve-le-Roi
 Villeneuve-Saint-Georges
 Villiers-sur-Marne
Vincennes
 Vitry-sur-Seine

Entité 4

Les boucles de la Marne

La Marne, cours d'eau majeur du territoire de l'Atlas, se fraye un passage entre la butte de Romainville au nord et le plateau de Brie au sud pour se jeter dans la Seine. Elle forme une succession de boucles habitées, dessinant des méandres amples qui ont été creusés dans la roche tendre du plateau.

Cette vallée (éponyme) est un élément structurant des paysages du Val-de-Marne par les identités et les ambiances multiples qu'elle accueille et par sa relation privilégiée avec la capitale.



12 communes sur l'EPT 10

Paris Est Marne & Bois

4 communes sur l'EPT 11

Grand Paris Sud Est Avenir

Ce qui fonde les paysages

Socle géographique

La rencontre de deux vallées, la Marne et la Seine

Un lien territorial vers l'est de l'Île-de-France

Une vallée méandreuse - les bords de Marne : une succession de lacets

La vallée de la Marne est bordée par un relief naturel qui a guidé son tracé. Son altitude oscille entre 30 et 40m, soulignée par des terrasses alluvionnaires en léger surplomb.

Les infrastructures qui longent et traversent la rivière s'affranchissent de la morphologie existante et accentuent les effets de couloirs et de rupture.

Quelques replis topographiques aux pentes plus douces génèrent des ouvertures comme au droit du ru de la Lande sur la terrasse de Champigny-sur-Marne, ou encore au niveau du port de Bonneuil avec la jonction du Morbras.

Une butte en belvédère sur la Marne

La butte de Fontenay structure le versant nord de la vallée de la Marne. Cet éperon constitue le rebord sud du plateau de Romainville qui borde l'est de Paris. Elle s'accompagne de pentes fortes et régulières, étagées par les terrasses intermédiaires de Vincennes orientées vers la Seine et les ondulations des coteaux de Nogent-sur-Marne en direction de la Marne.

Le sous-sol y est constitué d'un ensemble argileux-calcaire avec du calcaire de Brie et des gisements de gypse. Les couches d'argile verte imperméables affleurent à flanc de coteau. Elles sont à l'origine des

résurgences de nombreuses sources qui ont donné leur nom à la ville de Fontenay-sous-Bois. L'urbanisation a perturbé la circulation hydraulique locale, rendant le parcours de l'eau invisible dans la plupart des cas qui persiste cependant dans la toponymie. La mémoire de l'eau perdue dans le nom des rues et des quartiers.

La terrasse boisée de Vincennes : un balcon sur la Seine adossé à Paris

Le relief s'étage en différentes terrasses principalement constituées du bois de Vincennes, à une altitude moyenne de 50m. Cette terrasse boisée domine la confluence de la Marne et de la Seine en reposant sur les raides et étroits contreforts du coteau de Gravelle.

Les flancs de coteaux abruptes qui enserrent le tracé de la Marne

Les coteaux orientés plein ouest bordent la rivière. D'altitude moyenne de 100m, en belvédère sur la Marne, ils composent la transition vers le plateau de Brie. À partir du Morbras, ils dominent la boucle de Saint-Maur-des-Fossés et s'ouvrent légèrement en direction de la Seine-Saint-Denis. Les coteaux orientés plein est, sont quant à eux le plus souvent détachés du cours d'eau.

Le profil dissymétrique des rives confère à la Marne le charme de la rivière lente qui se rapproche du coteau puis s'en éloigne,

contournant de vastes boucles constituées de poches et d'îles arborées.

La présence de l'eau

Les paysages de plateaux, de coteaux et de vallées perçus ont été modelés par la Marne, ses affluents et les anciens rus. Ils sont aujourd'hui moins perceptibles ou masqués par l'urbanisation.

Certains rus ont disparu, notamment le ru de la fontaine du Vaisseau, le ru de la Lande à Champigny-sur-Marne et le ru du Morbras qui dessinait le contour de l'île Barbière, aujourd'hui remplacée par le port industriel et logistique de Bonneuil. Cette présence de l'eau aujourd'hui invisible a toute sa légitimité dans les projets à venir.

Les ouvrages hydrauliques, un cours d'eau maîtrisé

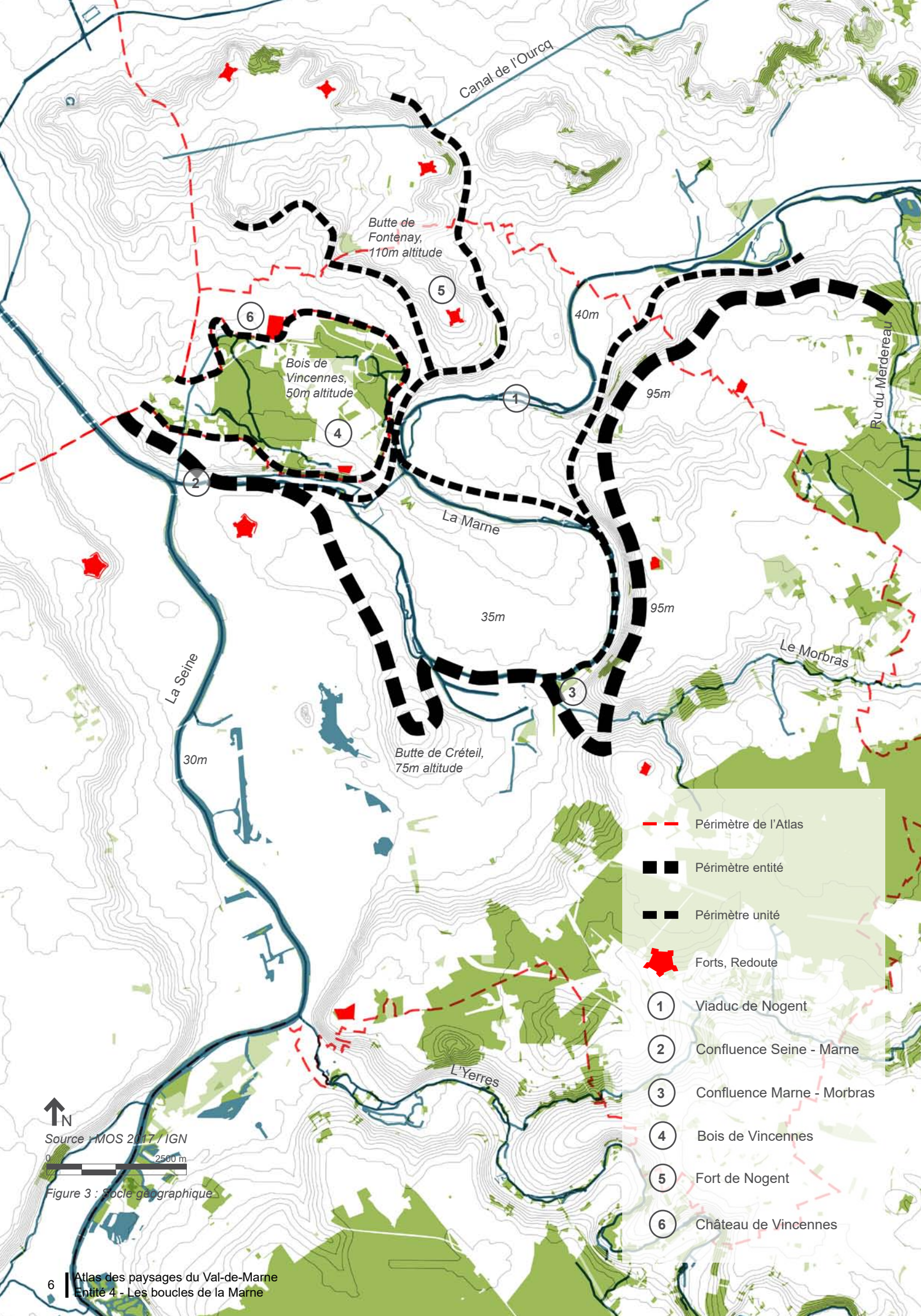
Le canal de Saint-Maur, percé en 1821, a permis de contourner le cours naturel de la rivière pour accéder plus rapidement à la Seine, limitant le trafic sur la boucle de Saint-Maur-des-Fossés qui a pu ainsi conserver un caractère plus sauvage, aux rives et aux îles naturelles sur près de 12,5km.

Cette ligne d'eau rectiligne manifeste un tracé « productif » et maîtrisé qui tranche avec les courbes gracieuses et ponctuées d'îles plurielles habitées, naturelles et/ou équipées.

Synthèse

Le territoire de l'entité est composé de quatre structures géographiques fortes :

- une vallée méandreuse
- une butte en belvédère sur la Marne
- une terrasse boisée en balcon sur la Seine
- des coteaux abrupts qui ondulent



Source : MOS 2017 / IGN

0 2500 m

Figure 3 : Socle géographique



Le Perreux-sur-Marne :
Avenue plantée, viaduc qui annonce la Marne - butte de Fontenay en arrière plan

Ce qui fonde les paysages

Évolution du territoire

Une vallée pavillonnaire voisine de Paris
La Marne une composante paysagère affirmée

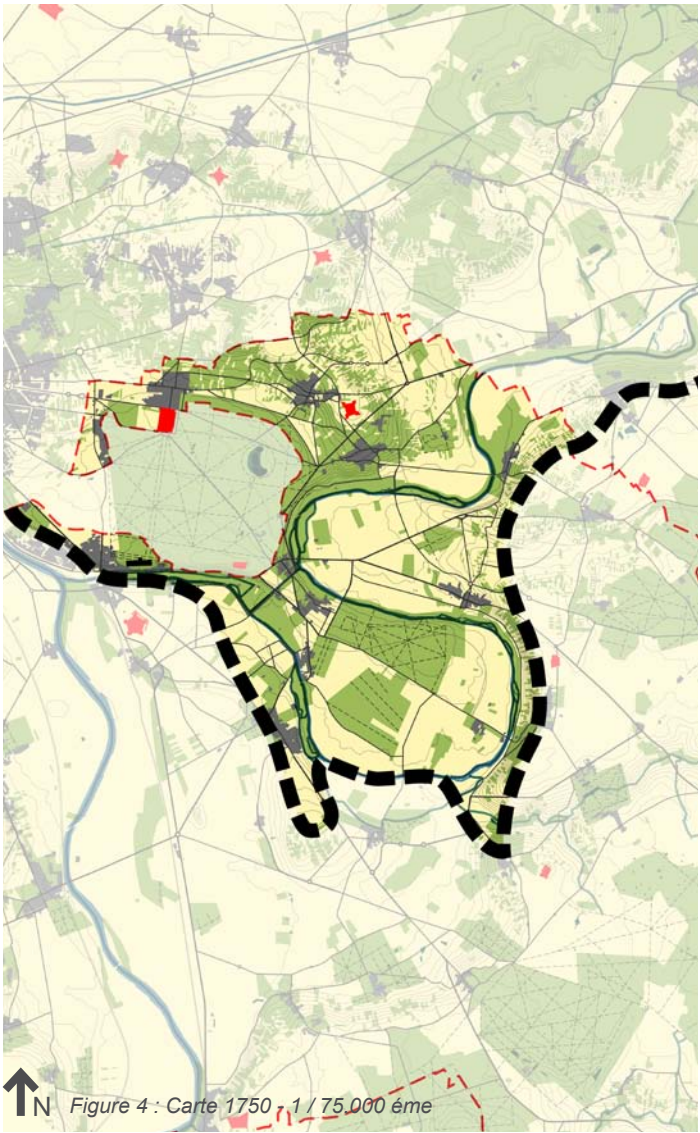


Figure 4 : Carte 1750 - 1 / 75.000 ème

Une vallée agricole, prairiale et boisée, des villages implantés sur les reliefs
Une occupation humaine très ancienne remonte aux périodes préhistoriques, révélée par des vestiges néolithiques récemment découverts (passage à gué dans le parc départemental de la Haute-Île de la Seine et de la Marne).

1750 : Les villages se sont historiquement implantés à l'écart des inondations de la Marne et des marécages. Seuls des domaines agricoles ou forestiers sont situés en plaine inondable. Beaucoup de terres étaient sableuses, utilisées pour faire paître le bétail ou des domaines de chasse réservés.

1850 : La vallée de la Marne est reliée directement à Paris avec la construction des lignes de chemin de fer. Quelques ponts enjambent la rivière, une partie des boucles est encore boisée et cultivée. Les bords de Marne se transforment en un lieu de promenade, de tourisme et de loisirs pour les Parisiens venant profiter de la campagne à portée de train. Dès lors, la vallée marécageuse et rurale va se métamorphoser en vallée habitée.

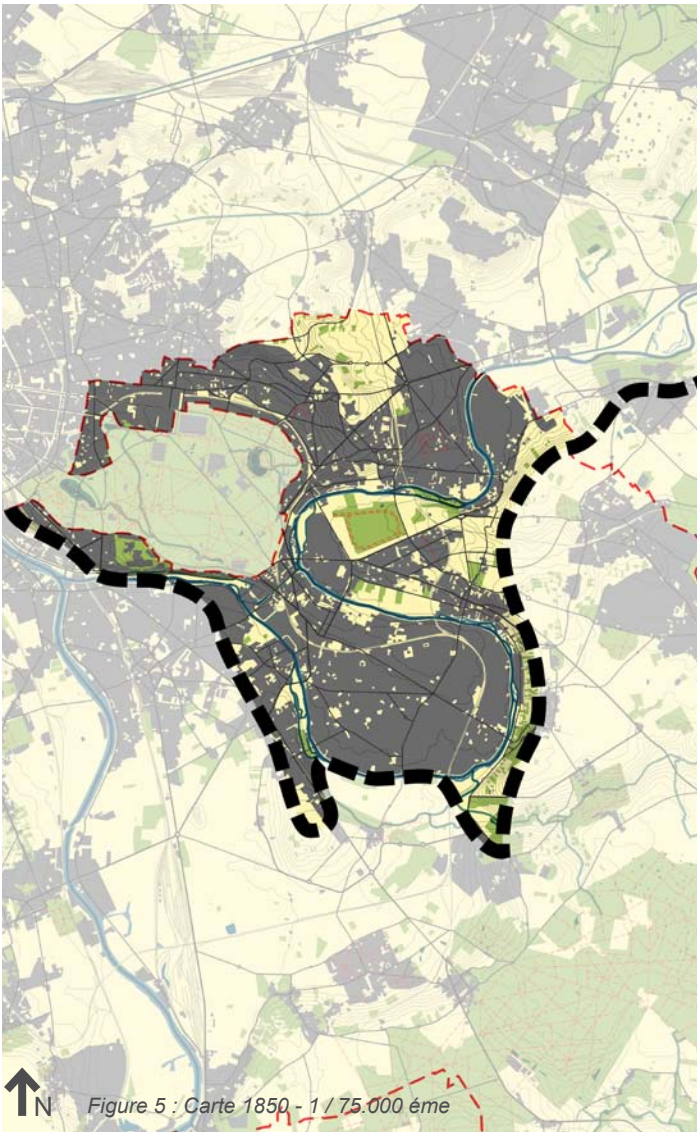


Figure 5 : Carte 1850 - 1 / 75.000 ème

Développement des transports en commun, une transformation en vallée résidentielle
1920 : La transformation urbaine rapide et précoce depuis Paris s'accélère sur le territoire et les paysages de la Marne avec la création d'écluses et de barrages, par exemple à Saint-Maurice. On assèche, on draine les boucles inondables. La construction de nappes pavillonnaires s'étend depuis les polarités générées par les gares, alors que la bourgeoisie installe ses résidences de villégiature en bord de rivière et aux portes de Paris autour du bois de Vincennes. Parallèlement, l'établissement de guinguettes, casinos et d'équipements nautiques contribuent à rendre ce lieu festif, récréatif et populaire.

L'expansion de l'agglomération parisienne sur la rive droite de la Marne se poursuit avec la création de lotissements sur les parcs des anciens châteaux comme sur le domaine de Plaisance à Nogent-sur-Marne ou le lotissement du Parc au Perreux-sur-Marne. Le développement urbain pavillonnaire s'accélère au sortir de la guerre 14-18, avec une vocation résidentielle affirmée et défendue encore aujourd'hui.



Figure 6 : Carte 1950 - 1 / 75.000 ème

Les derniers espaces ouverts et agricoles s'urbanisent, les paysages se referment
1950 : Les dynamiques d'urbanisation des territoires continuent avec la construction de nombreux ouvrages sous l'effet des politiques d'aménagement et d'équipement (Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région Parisienne de 1965) : la construction de l'autoroute de l'Est (A4) en 1975-76, de la Francilienne A86 (diffuseur nord en 1980 et diffuseur sud en 1986) viennent mailler le territoire. Les ruptures d'échelle et d'usage rendent alors les paysages illisibles et complexes.

L'arrivée du RER A amplifie les évolutions à l'oeuvre. Le tissu bâti déjà constitué poursuit sa densification, sous la forme de renouvellements urbains et d'expansion pavillonnaire.

Ce développement brutal malmène la perception et le rapport à l'eau ; malgré tout, les bords de Marne conservent une ambiance intimiste et verdoyante.

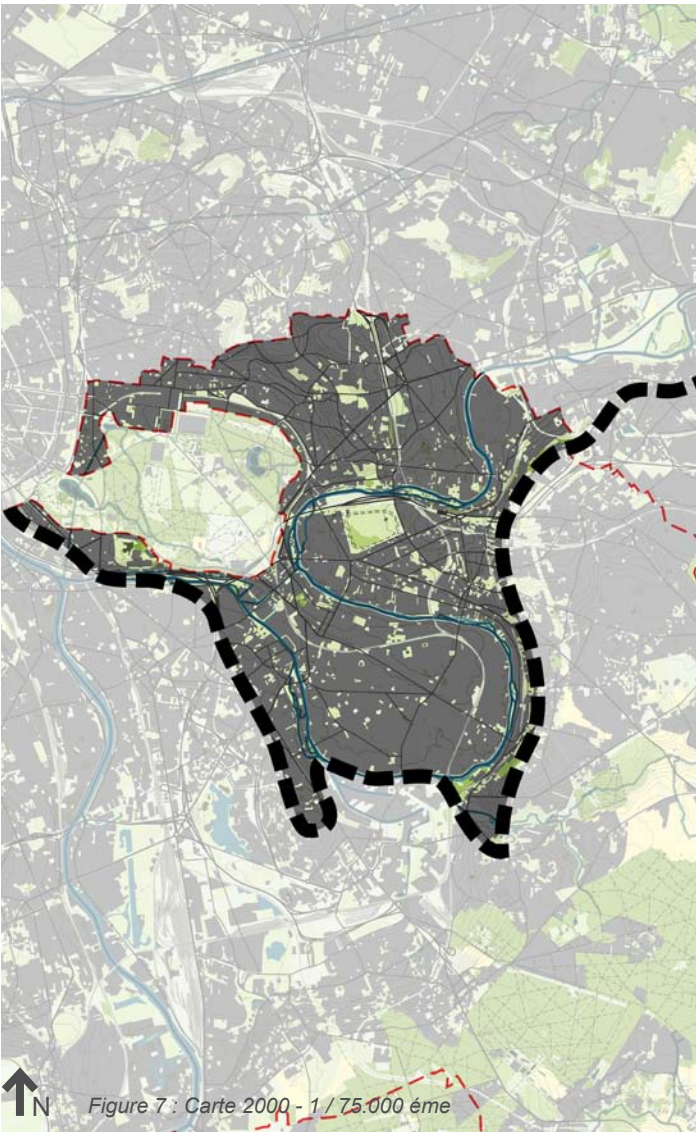


Figure 7 : Carte 2000 - 1 / 75.000 ème

Une reconquête de la nature dans l'espace urbain, la Marne confirmée comme élément structurant
2000 : la quasi-totalité du territoire est couverte par l'urbanisation. Les derniers espaces ouverts sont construits. L'activité agricole a disparu hormis quelques espaces de jardins familiaux. Depuis les années 1990, une dynamique en faveur de la reconquête des rivières et des milieux naturels émerge pour réduire la fragmentation des milieux naturels. Elle se manifeste autour de la valorisation de corridors écologiques*, structurant le développement urbain et participant à la ceinture verte francilienne comme maillon nord-sud reliant les massifs forestiers à la Marne.

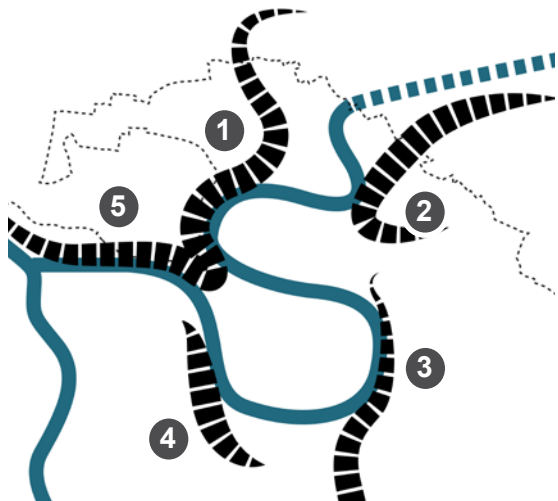
2020 : Les processus d'urbanisation sont modifiés, passant de l'étalement à la densification. La densification se conjugue avec l'intensification des connexions multimodales du Grand Paris Express par exemple.

① Une rivière sinueuse à l'approche de la Seine



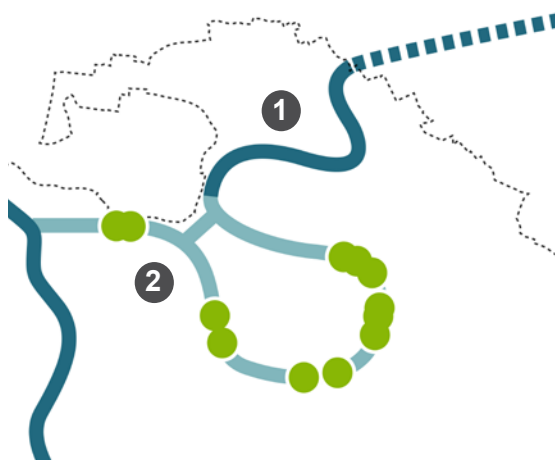
- La Marne s'écoule sur 514km depuis sa source sur le plateau de Langres à Balesmes-sur-Marne (Haute-Marne) jusqu'à sa confluence avec la Seine à Charenton-le-Pont et à Alfortville (Val-de-Marne), elle est ainsi la rivière la plus longue de France.

② Une succession de coteaux



1. Coteau de la butte de Fontenay
2. Coteau du plateau Briard à Bry-sur-Marne
3. Coteau du plateau Briard à Chennevières-sur-Marne
4. Coteau de butte témoin de Créteil
5. Coteau de la terrasse de Vincennes

④ Une Marne à deux visages



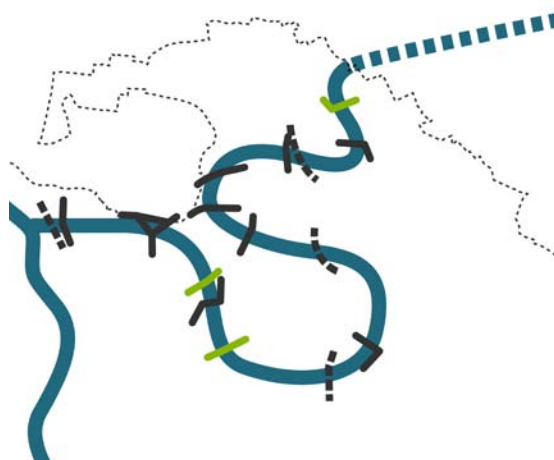
1. Une Marne à dominante loisirs
2. Une Marne « jardinée »
- chapelet d'îles (2)

③ Trois boucles urbaines



1. Boucle du Perreux-sur-Marne
2. Boucle de Champigny-sur-Marne
3. Boucle de Saint-Maur-des-Fossés

⑤ Une rivière traversée



- Traversée ferroviaire
- Traversée routière
- Traversée piétonne

Figure 8 : Agencement géographique

Ce qui fonde les paysages

Agencement géographique

Un territoire façonné par l'eau

La Marne un lieu fédérateur à l'échelle de l'entité

Une alternance singulière de coteaux et de plaines basses et humides

Le dessin du parcours de la rivière sur ses 20 derniers kilomètres depuis le Perreux-sur-Marne jusqu'à la confluence avec la Seine prend un chemin fait de courbes et contre-courbes qui buttent sur les reliefs. Cette échelle géographique et cette géométrie quasi systématique est perceptible encore aujourd'hui et lui donne ce caractère si particulier.

Des berges plantées, des ripisylves* aménagées

Les paysages des rives de la Marne sont identifiables par la présence quasi constante de la végétation, qu'elle soit organisée et/ou libre. Sur la grande majorité du cours d'eau, malgré une artificialisation et un endiguement des rives importants, les ripisylves* et les îles qui ponctuent le tracé de la rivière lui confèrent un caractère de nature.

Le lit de la rivière a été largement modifié et son débit régulé, entraînant des changements dans l'érosion des berges et le transport des sédiments. Une transformation des îles est à l'œuvre, certaines s'élargissent, d'autres s'amenuisent comme par exemple dans la boucle de Saint-Maur. Dans cette dernière, elle affiche un visage plus naturel grâce à la construction du canal de Saint-Maur-des-Fossés qui a dévié une partie du transport fluvial. Le parcours des péniches est raccourci et va permettre de préserver le cours d'eau, ses îles et ses ambiances bucoliques.

Des rives anthropisées

Les bords de la Marne sont principalement occupés par de l'habitat résidentiel et des rues urbaines aux allures parfois villageoises.

Les berges proposent un lien doux aménagé sur la quasi-totalité du tracé ponctué de placettes, de squares, de parcs et espaces de loisirs.

Des ponts ou ouvrages qui révèlent la présence de l'eau

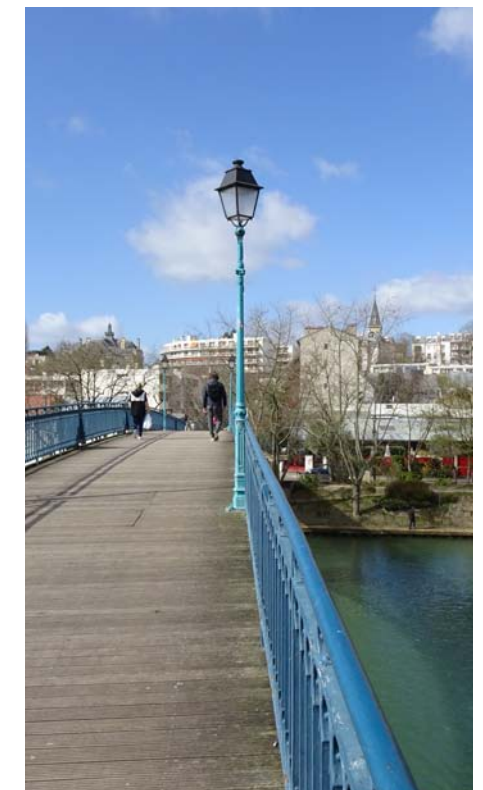
La proximité de l'eau n'est pas toujours visible aisément. Les ouvrages de régulation, les quais d'amarrage au port de plaisance de Nogent-sur-Marne, les ponts routiers ou piétons permettent de s'approcher de l'eau, créant autant d'ambiances paysagères que de situations.

Cette succession de « petits paysages » donne une première impression d'encombrement que la présence des ouvrages hydrauliques, des murets en béton anti-inondation et des batardeaux ne fait qu'amplifier.

Des lieux d'inspiration, un imaginaire collectif

Ginguettes, villégiatures, berges bucoliques et autres activités nautiques et sportives s'y sont développées pour le plus grand bonheur de tous.

De nombreux peintres se sont inspirés des paysages des boucles de la Marne, des plus connus (Henri Lebasque, Paul Cézanne, Camille Pissarro) aux plus anonymes. Ils ont su retranscrire les ambiances qui émanent du site ; leurs œuvres témoignent de l'intérêt pittoresque* des lieux et de leur valeur nostalgique liée à la distanciation de l'homme aux paysages « naturels » que l'industrialisation et l'urbanisation ont provoqué.



Bry-sur-Marne : Passerelle piétonne



Bonneuil-sur-Marne : Des rives jardinées et habitées

Synthèse

La Marne, rivière anthropisée, conserve sa poésie. D'échelle humaine, elle est marquée par une succession de coteaux et de plaines basses amples. Support d'usage et de végétation, elle alterne entre ambiances naturelles et récréatives

Ce que l'on perçoit des paysages

Organisation du territoire

Des grandes infrastructures routières, ferroviaires et fluviales

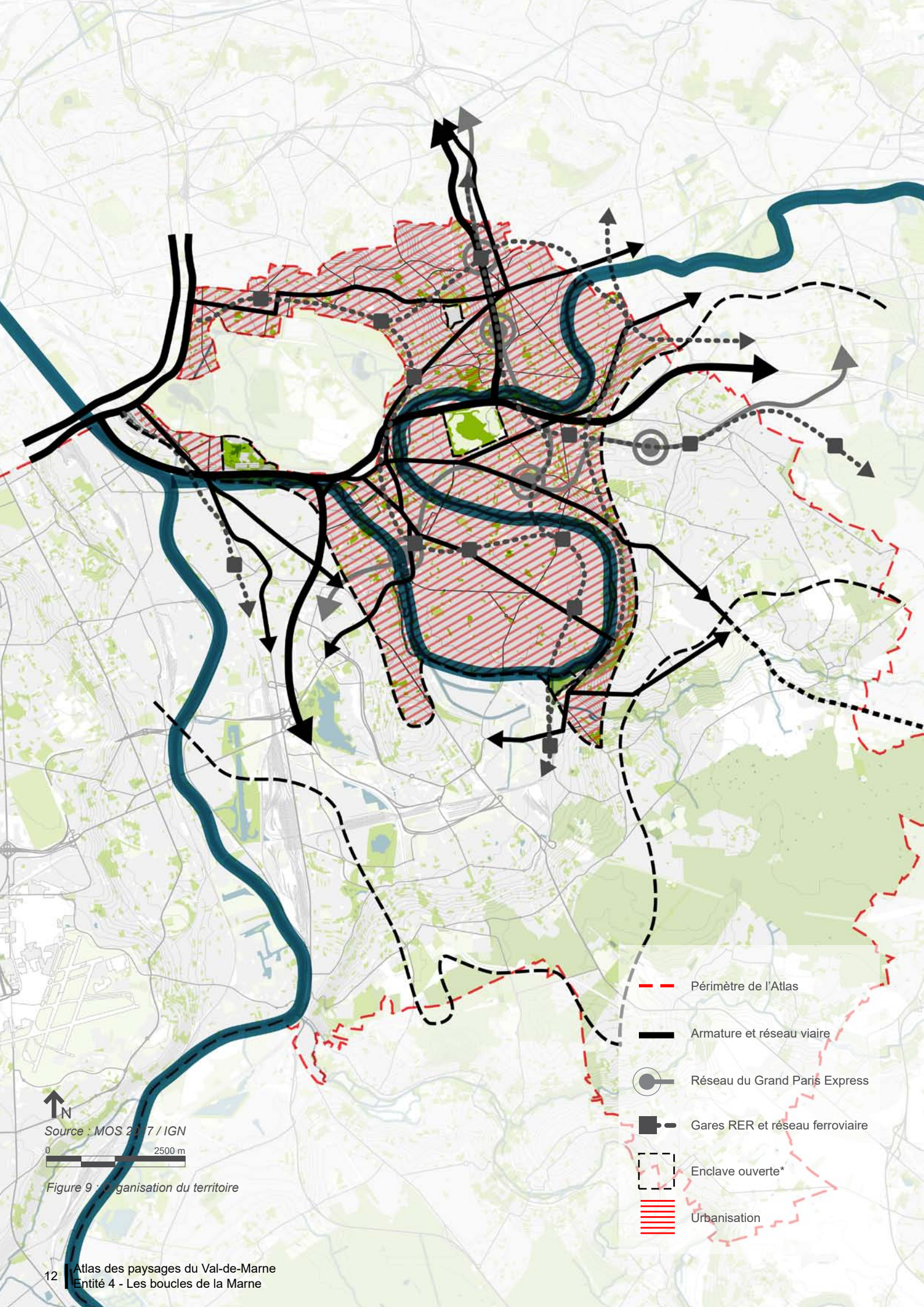


Figure 9 : Organisation du territoire

Des autoroutes dans la ville

Fortement présentes sur le territoire, les grandes infrastructures routières marquent les paysages des boucles de la Marne.

- L'autoroute A4, installée en rive de coteau, passe sous la terrasse du bois de Vincennes, longe la Seine puis la Marne à Charenton-le-Pont et Saint-Maurice. Elle traverse ensuite la rivière à Joinville-le-Pont et monte progressivement sur le plateau de Brie. En s'implantant le long des cours d'eau à l'approche de Paris, elle amplifie les effets de faisceau et de coupure.

- Les récents diffuseurs de l'A86, Maisons-Alfort à l'est et Nogent-sur-Marne à l'ouest, accentuent encore cet effet en créant des paysages routiers. L'A86, en remontant sur le plateau de la Plaine de France, est doublée par les tracés ferroviaires, créant ainsi un grand fossé dans la ville à Fontenay-sous-Bois.

Ces ruptures d'échelle (routières, urbaines) sont principalement concentrées autour de ces deux axes.

Des anciennes routes devenues avenue ou boulevard

Sur le territoire de cette entité, d'anciens tracés de routes principales sont devenus des voies traversantes.

- L'exemple de la D86 qui le traverse du nord au sud composé d'une succession de boulevards et d'avenues, parfois très urbains, boisés ou encore routiers.

- Un autre exemple est la RD123, Boulevard Rabelais, Avenue Foch puis Avenue du Bac qui traversent la boucle de Saint-Maur-des-Fossés depuis Joinville-le-Pont pour se connecter à Chennevières-sur-Marne. Elle conserve le tracé d'une ancienne voie rurale. La présence du végétal y est généralement importante, sous la forme d'alignement d'arbres.

Une trame viaire qui «efface» la lecture du territoire et la géographie

La complète couverture urbaine du territoire, la planimétrie* du fond de vallée et le maillage complexe des rues de

desserte viennent perturber la perception et la compréhension du territoire. Seules les pentes fortes de la butte de Fontenay-sous-Bois ou les coteaux abrupts de Chennevières-sur-Marne offrent des échappées visuelles donnant à lire le paysage, permettant de se situer dans la ville dense.

Une rivière anthropisée qui parfois limite et sépare

Paradoxalement, la Marne qui semble être l'élément fédérateur à la grande échelle, prend parfois des configurations de coupure à l'échelle de proximité.

L'absence ponctuelle de traversée, l'aménagement de certaines berges bétonnées et les grands tènements infrastructurels éloignent les usagers de l'eau.

Un paysage ferroviaire semi-enterré

Le réseau de chemin de fer présent sur le territoire se lit en pointillé ; il est souvent enterré, parfois semi-enterré ou encore en situation de surplomb (à hauteur de bâti). Au droit des espaces de franchissement, il offre de nombreux points de vue sur le paysage des boucles de la Marne.

Les emprises végétalisées de part et d'autre lui confèrent une image de vallée verte comme par exemple sur le coteau de Chennevières-sur-Marne ou celui de Nogent-sur-Marne.

Le viaduc de Nogent : un ouvrage qui relie et qui sépare

Ouvrage monumental, repère dans la ville, il enjambe la Marne de ses arches en pierre et marque de sa silhouette singulière la rivière. Il relie les deux rives pour laisser passer la ligne de chemin de fer Paris - Mulhouse, puis du RER E. Construit au 19ème siècle et reconstruit en 1946, il est reconnu par le label Architecture contemporaine remarquable. Sa construction sert de prétexte aux habitants du hameau du Perreux-sur-Marne pour demander leur séparation de la commune de Nogent-sur-Marne; elle sera effective en 1887 par une loi officialisant la naissance de la ville du Perreux-sur-Marne.



Saint-Maurice :
Échangeur A4



Fontenay-sous-Bois :
Voie ferroviaire et lisière urbaine

Synthèse

Quels que soient leur gabarit, les axes principaux qui traversent les boucles de la Marne ne permettent pas une lecture et une compréhension du relief et du paysage. Le cours d'eau s'efface au profit de la trame autoroutière et ferroviaire qui traverse le territoire.

Ce que l'on perçoit des paysages

Dispositifs urbains

Des ambiances villageoises et résidentielles
Une présence du végétal importante

Trois grandes dispositions (secteurs / situations / compositions territoriales) urbaines

- 1

Une combinaison citadine mixte tournée vers Paris de type faubourienne accueillant des :
 - Tissus de continuum bâti* constituant l'espace public
 - Tissus d'immeubles / bâtiments discontinus
 - Tissus de maisons individuelles
 - Bâtiments identitaires
- 2

Une combinaison urbaine multiple tournée vers la Marne comprenant des :
 - Tissus de continuum bâti* constituant l'espace public
 - Tissus anciens hérités du passé agricole
 - Tissus d'immeubles / bâtiments discontinus
 - Tissus de maisons individuelles
 - Tissus d'activités et d'équipements
- 3

Un caractère résidentiel homogène constitué de :
 - Tissus de maisons individuelles
 - Tissus d'immeubles / bâtiments discontinus

Quelques centre-bourgs qui perdurent

Des villages originels, il ne reste que quelques dispositifs urbains organiques généralement agrégés autour d'une église et de bâtisses d'anciens domaines (château, abbaye etc.). Une grande majorité des communes en est pourvue.

La ville continue et diffuse

L'ensemble du territoire des boucles de la Marne est couvert par des tissus urbains, exception faite de quelques respirations vertes, des grands espaces ouverts industriels et accotements autoroutiers.

Deux types de tissus prédominant :

- le tissu de maisons individuelles (majoritairement),
- le tissu d'immeubles et bâtiments discontinus.

Ils sont souvent entremêlés comme sur la partie nord de l'entité à Fontenay-sous-Bois, ou encore au Perreux-sur-Marne.

Au contact de Paris, des tissus de continuum bâti* constituant l'espace public et des tissus de type faubourg parisiens, sont présents à Vincennes, à Saint-Mandé, à Saint-Maurice et à Charenton-le-Pont.

Quelques poches de tissus d'activités et d'équipements sont concentrés principalement le long des grands axes autoroutiers et ferroviaires, notamment

au pied de la butte de Fontenay, quartier structuré autour d'un pôle d'échange multimodal (PEM), ainsi que d'un centre commercial et tertiaire en cours de mutation.

Des paysages habités et végétalisés

L'ensemble des tissus présents dans l'entité est marqué par une présence végétale importante, quasi constante, disséminée dans l'espace public, collectif et privé. Cette végétation domestiquée composée d'alignements, de bosquets, d'arbres et d'arbustes isolés, de haies, de massifs fleuris ou encore d'étendues enherbées, se diffuse jusqu'aux rives de la Marne.

Indépendamment des espaces publics et collectifs, la végétation des jardins privés joue ici un rôle essentiel. Les tissus de maisons individuelles occupent environ 1/3 des surfaces urbanisées de l'entité. La présence de grands sujets, de haies et de clôtures végétalisées, de plantes grimpantes sur les murs etc. contribuent significativement à la qualité du cadre de vie résidentiel arborant parfois un caractère villageois.

Largement artificialisés et circulés, les rives et les bords de Marne ont la particularité d'être majoritairement et presque systématiquement accompagnés de grands arbres d'alignement, de ripisylves* végétalisées, d'allées piétonnes et d'aménagements récréatifs qui accentuent sa lisibilité dans les tissus urbains traversés.

Synthèse

La nature en pleine terre*, établie dans les tissus urbains, demeure une valeur paysagère incontournable. Ici la qualité du cadre de vie est intimement liée à la présence végétale (saison, fraîcheur, environnement etc.).



Le Perreux-sur-Marne : Promenade sur les bords de Marne

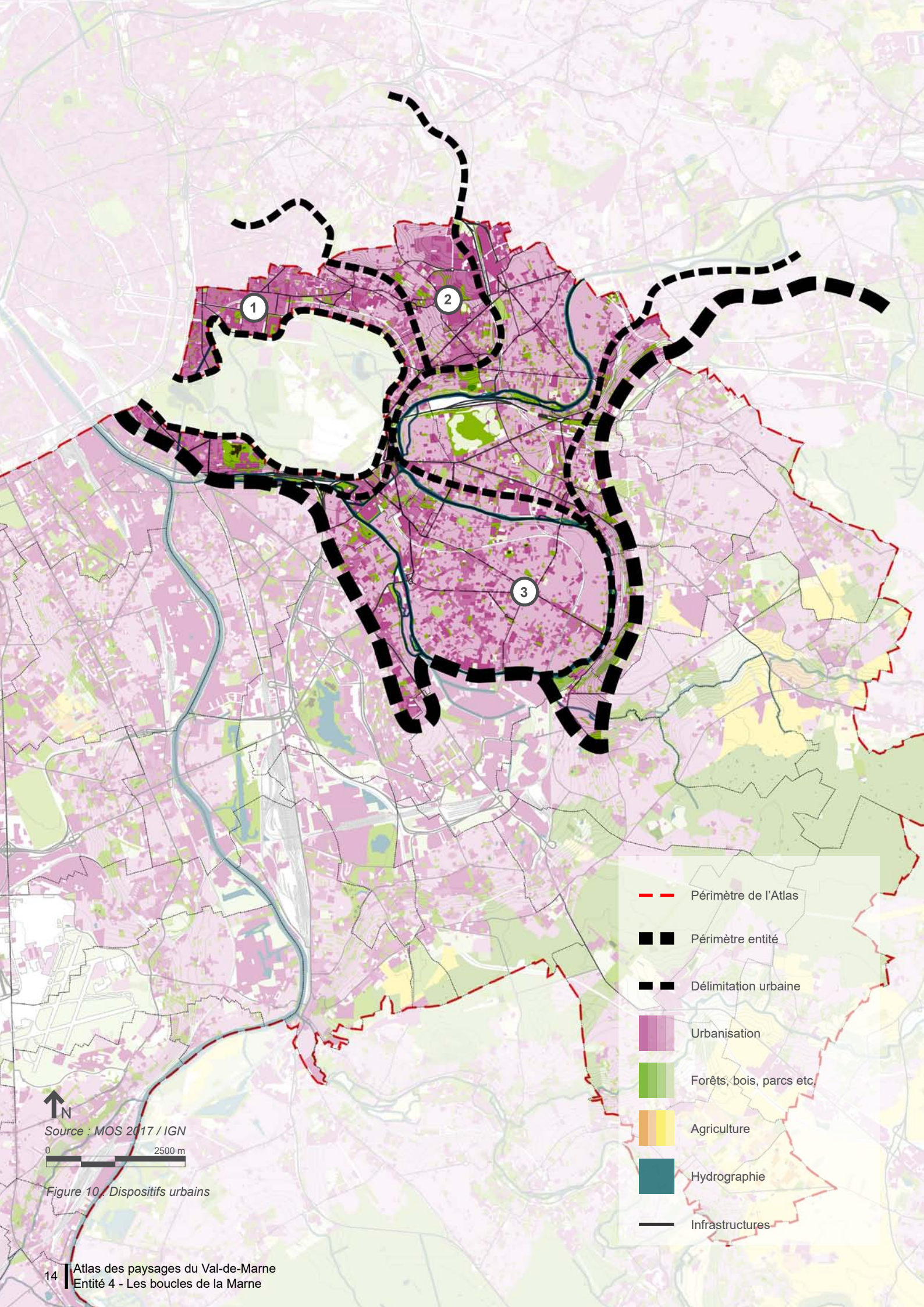
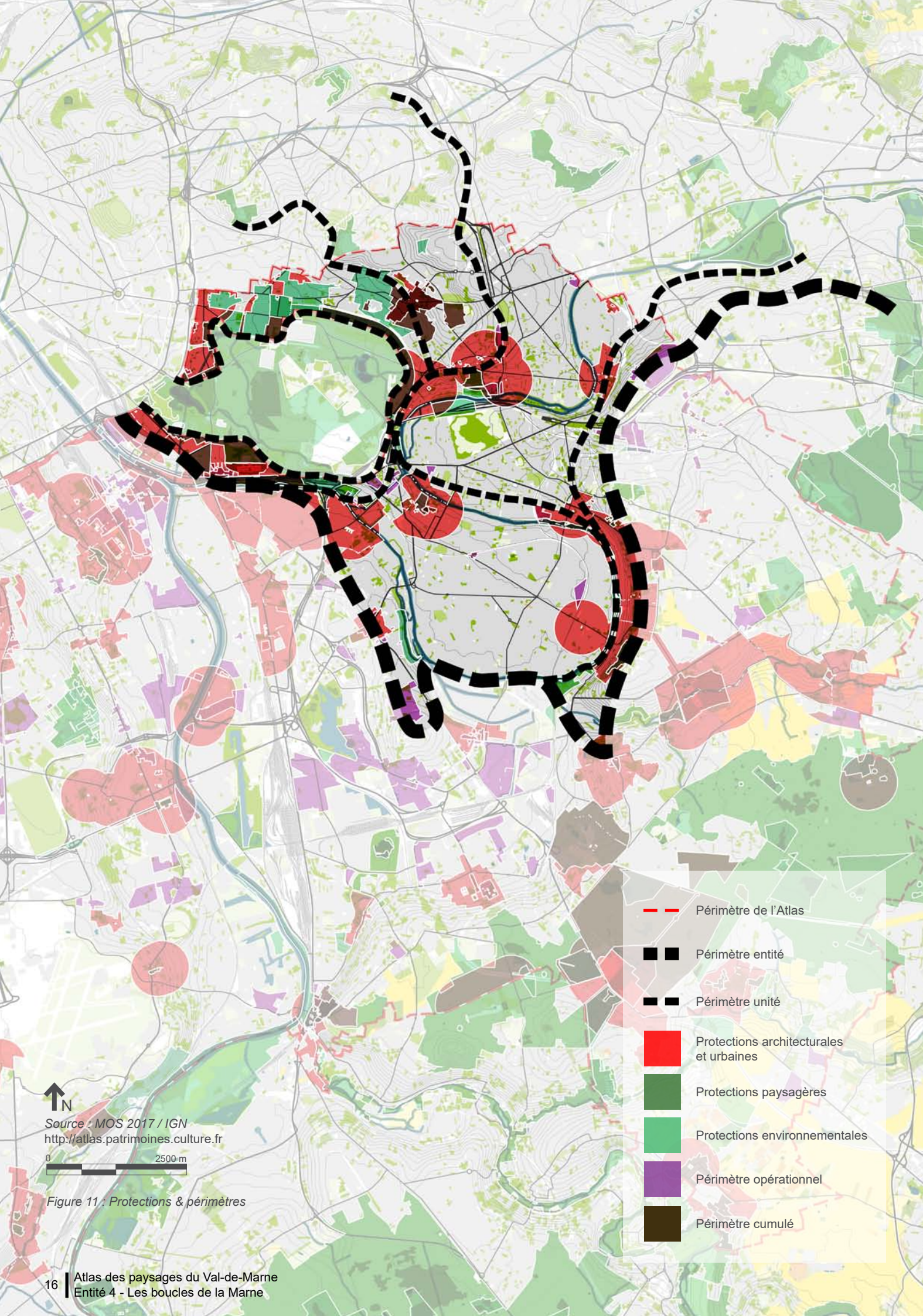


Figure 10. Dispositifs urbains



Protections & périmètres

Les outils de protection et de gestion

Que ce soit pour des raisons paysagères, patrimoniales, environnementales, artistiques, historiques, scientifiques, légendaires, pittoresques* etc., la délimitation d'une protection sur une partie du territoire a pour objectif de préserver la qualité des espaces considérés comme remarquables, identitaires et/ou singuliers.

Parmi les nombreux outils disponibles, certains relèvent de la protection (exemple site inscrit), d'autres de l'inventaire (exemple ZNIEFF*), d'autres encore de la gestion (exemple ENS*) ou de l'aménagement (exemple ZAC*).

Sur le territoire de l'Atlas, quatre grandes familles d'outils sont présentes et ont été classées comme suit :

Les protections architecturales et urbaines

- . Monument historique*
- . Site patrimonial remarquable SPR* (anciennes AVAP* ou ZPPAUP*)

Les protections paysagères

- . Site classé
- . Site inscrit
- . Parc naturel régional (PNR*)
- . Espace naturel sensible (ENS*)
- . Réserve naturelle nationale (RNN*) et régionale (RNR*)

Les protections environnementales et périmètres d'inventaires

- . Arrêtés de protection de biotope (APPB*)
- . Directive habitats-faune-flore (DHFF*)
- . Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF* I & II)
- . Zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO*)
- . Schéma régional de cohérence écologique (SRCE* - trame verte et bleue*)

Les périmètres opérationnels d'urbanisme et d'aménagement

- . Zone d'aménagement concerté (ZAC*)
- . Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains* PPEAN en cours d'élaboration

Les Espaces Naturels Sensibles des boucles de la Marne

- 2013 : Réserve départementale des îles de la Marne (Champigny-sur-Marne)
- 2021 : Parc départemental du Plateau (Champigny-sur-Marne)

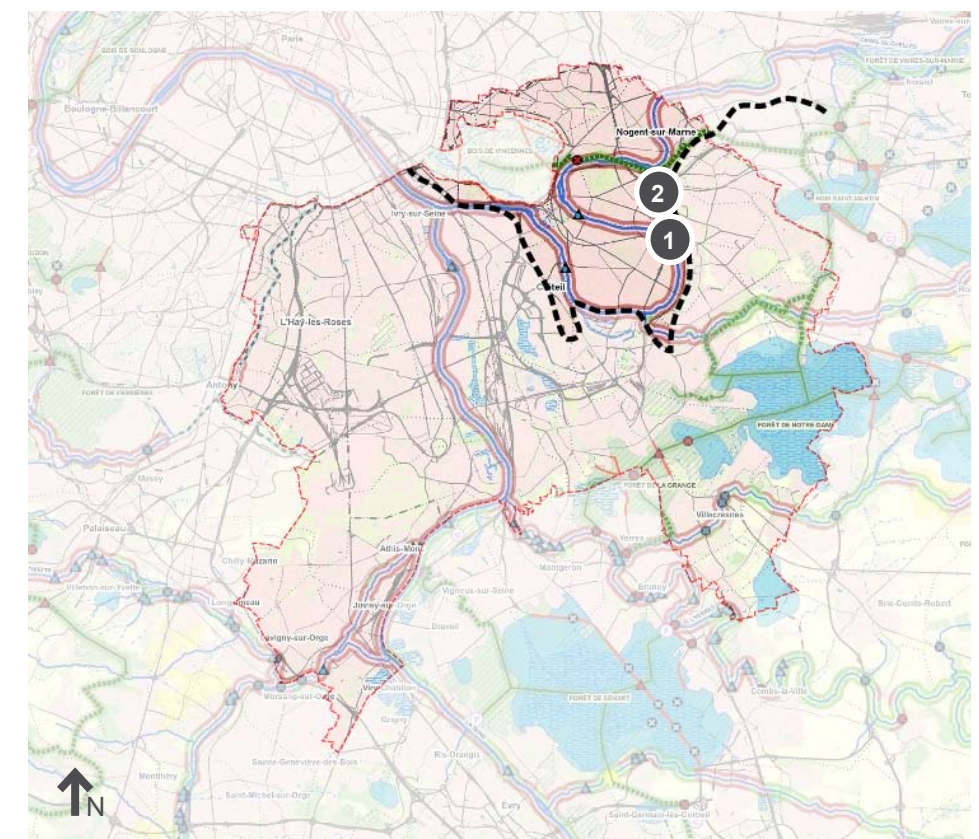
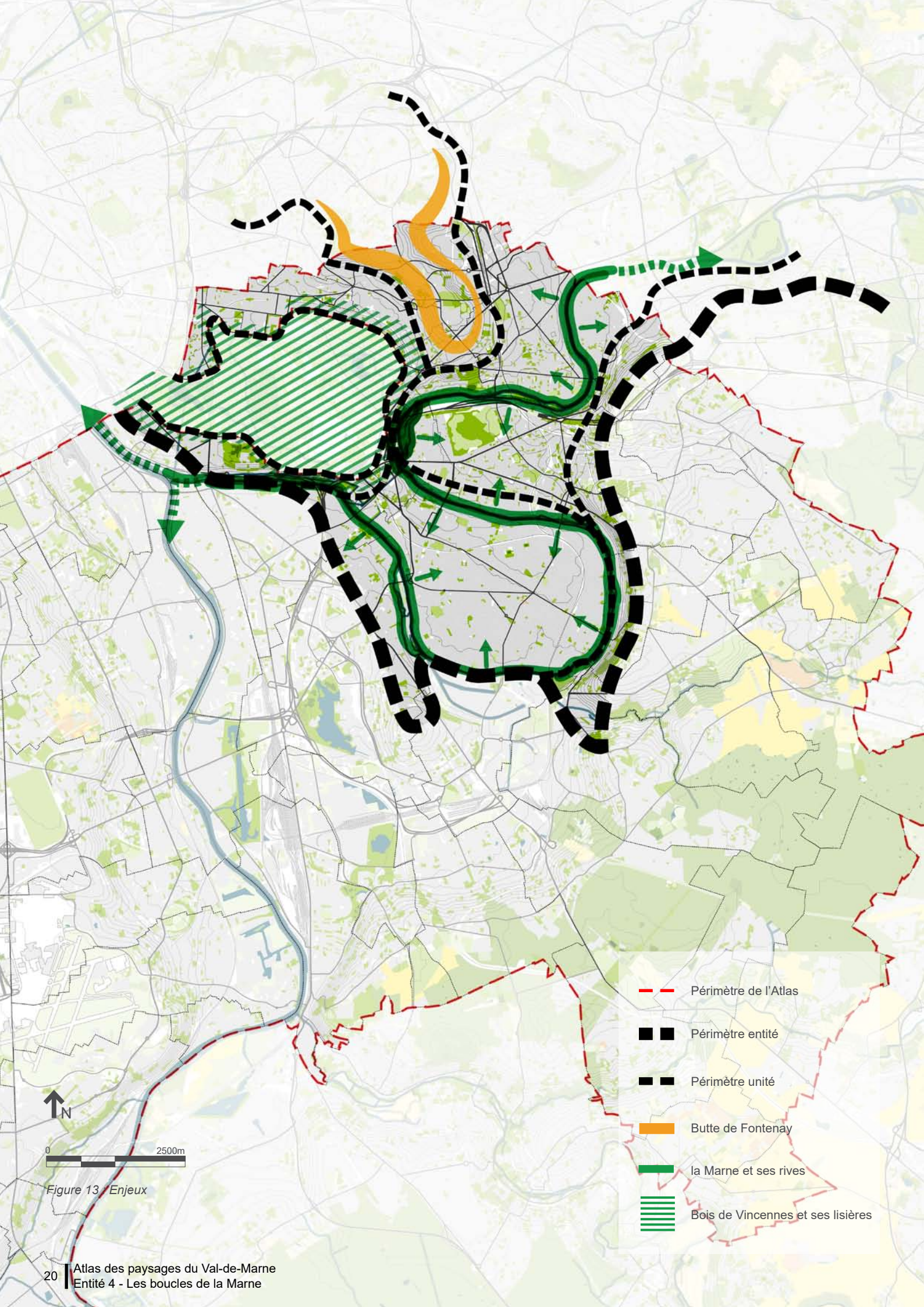


Figure 12 : Carte assemblée des objectifs de préservation et de restauration de la trame verte et bleue de la région Île-de-France - source SRCE 2013 - sans échelle





Enjeux territoriaux

Des motifs urbains et paysagers structurants

La terrasse de Vincennes et la butte de Fontenay, des espaces de transition
La Marne, ses îles et ses rives, un parc linéaire et des ambiances d'évasion

Axes de composition

Des axes structurants transversaux de composition du territoire :
- La Marne, un axe paysager et culturel

Socle géographique

Une géographie révélée, des échappées visuelles et des basculements topographiques :
- Les ouvrages d'art
- Les coteaux et les belvédères
- La butte de Fontenay

Espaces urbains

Des mutations, des densifications et des renouvellements de tissus urbains et du cadre de vie :
- Les tissus pavillonnaires
- Les quartiers de collectifs sur les coteaux
- Les alignements d'arbres

Espaces paysagers

Des continuités vivantes supports d'usages collectifs et de nature (eau, sol, air, biodiversité) pour des pièces paysagères :
- Les rives de la Marne et ses îles, le canal de Saint-Maur
- Le bois de Vincennes et ses lisières
- Le linéaire des coteaux jardinés (espaces collectifs et privés)

Nota : Les enjeux territoriaux sont précisés et déclinés en objectifs à l'échelle des unités.

L'index des figures répertorie l'ensemble des illustrations. Chaque figure est numérotée, nommée et référencée par page.

P20
- **Figure 13 : Enjeux**

P2
- **Figure 1 : Périmètre de l'Atlas**

P4
- **Figure 2 : Identité & territoire**

P6
- **Figure 3 : Socle géographique**

P8
- **Figure 4 : Carte 1750**
- **Figure 5 : Carte 1850**

P9
- **Figure 6 : Carte 1950**
- **Figure 7 : Carte 2020**

P10
- **Figure 8 : Agencement géographique**

P12
- **Figure 9 : Organisation du territoire**

P14
- **Figure 10 : Dispositifs urbains**

P16
- **Figure 11 : Protections & périmètres**

P17
- **Figure 12 : Carte assemblée des objectifs de préservation et de restauration de la trame verte et bleue de la région Île-de-France**

